



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes
Comité Départemental de l'Ain

Siège Social : 67 Avenue Jean Jaurès - 01000 Bourg en Bresse
N° SIRET 44 119 748 000 011 --- Code APE/NAF 926C



Compte-rendu de la réunion du Comité directeur du 13/09/2021,
4ème réunion du mandat.

Membres présents, par ordre alphabétique :

BIGOT R., BOUVARD J., CARNEIRO DA SILVA D., DAVID A., DIDIER N., GAILLETON S.,
GERMAIN M., LACROIX J-C., LEFEVRE S., MALLET G., SABELLI G., TRILLIAT G.,
VERNE J-F., VIOLLET É.

L'ordre du jour était le suivant :

- Lecture du courrier et courriels,
- Approbation du CR de la réunion du 20 juillet 2021,
- Retour sur les championnats de France,
- Retour sur les « masters » de Trévoux,
- Retour sur les CDC et Coupe de France,
- Retour sur la Coupe départementale, lieu et budget,
- Retour sur le mini bol d'or féminin,
- Point financier, recettes et dépenses,
- Point sur les licences,
- Rapports des Commissions, s'il y en a eu,
- Questions diverses.

Courriers :

- Plusieurs demandes concernant le club d'Anglefort (à lire) ;
- Toutes les inscriptions bol d'or ;
- Factures (pour M Germain).

Mails : de tous les délégués ayant accompagné les joueurs aux championnats de France ;

Mail : 12/09 : Roselyne Bigot classements des CDC (open et féminins) ;

Mail : 10/09 club de Péronnas pour informer la rencontre de CDF le 17 octobre contre les Canuts ;

Mail : 09/09 Véronique BAJOLLET : Challenge de l'Amitié aura lieu les 16 et 17 octobre à Albertville
(voir pour les participants) ;

Mail : plusieurs échanges avec Bellignat pour l'organisation des phases finales de la coupe
départementale des clubs (voir récompenses)

Mail : 08/09 de Madeleine pour informer de l'AG de la Copro le 13/10 à 14 h dans les locaux de Citya ;

Mail : 08/09 : Monsieur Pollet pour création d'un club sur le secteur de Belley (mail transmis à G
Mallet) ;

Mail : 07/09 : de P Chirand : pour info le Président de la FFPJP fera un passage au Challenge de
l'Amitié ;

Mail : 07/09 : formation Casico (transféré à M Germain)

Mails : plusieurs clubs pour annulation ou organisation de concours (transférés à G Sabelli) ;

Mails : 04/09 de la FFPJP pour tirage CDF (transférés aux clubs concernés) ;

Mail : 02/09 du CDOS 01 pour soirée des champions qui aura lieu à Ambérieu le 15/10 (voir pour participants) ;

Mails : plusieurs mails de la FFPJP pour bilan des licenciés au 02/09 : 2335 licenciés ;

Mail : 02/09 : mail de C ARSAC convocations pour formation BF1 ;

Mail : 01/09 : DTN Marseille convocation de 3 jeunes de l'Ain pour stage équipe de France (M Bonnin, J Lacroix, K Amirault), infos transmises à JC Lacroix + parents) ;

Mail : 01/09 : De Patrick Reverdy Président de l'utingeoise suite forfait de son équipe féminine ;

Mail : 31/08 : DTN Marseille : note concernant une aide à la double licence FFSA/FFH + FFPJP (mail transféré à A David réponse à faire pour le 24/09) ;

Mails : plusieurs mails pour la commission féminine pour l'organisation du bol d'or.

Le compte-rendu de la réunion du mardi 20 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

Pour récompenser les jeunes qui ont brillé lors des championnats de France jeunes, le Comité directeur leur allouera des bons d'achats, de 75€ pour les juniors et de 50€ pour les minimes.

Une équipe qualifiée au championnat jeu provençal n'ayant pas eu un comportement digne de « sportifs », sera convoquée devant le Comité directeur, afin de fournir des explications.

Les « masters » de Trévoux ont connu une belle affluence, la réussite était totale, néanmoins le Comité directeur déplore que le Comité départemental n'ait pas eu la reconnaissance qu'il méritait.

A la même date était organisé le « supranational » à pétanque.

Des problèmes inadmissibles ont eu lieu avec le corps arbitral, dont un très grave, de la part d'un arbitre qui a commis une indécence.

Un rapport est adressé au Président du Comité régional pour suite à donner.

Le CDC jeunes verra son épilogue à St Benoit le dimanche 19 septembre 2021.

Le dimanche 3 octobre 2021, il y aura à Valserhône, une rencontre de barrage pour l'accession en CRC, une en féminines et une en open.

G. Mallet et JC. Lacroix les arbitreront et le Président accompagné de JF Verne assureront la délégation et tenue des feuilles de match.

Le 1^{er} tour de zone en Coupe de France opposera :

Scionzier (74) à **Pont de Vaux (01)** date inconnue à ce jour,

Belleville sur Saône (69) à **Thoissey (01)** date inconnue à ce jour,

Nantua (01) à Thônes (74) date inconnue à ce jour,

St Benoit (01) à Les Sauvages (69) date inconnue à ce jour,

Rumilly (74) à **Miribel (01)** rencontre le 17 octobre à Bron,

Belley (01) à St Alban de roche (38) date inconnue à ce jour,

Gaillard (74) à **Montluel (01)** rencontre le 17 octobre,

Péronnas (01) à les Canuts (69) rencontre le 17 octobre à 10h.

Le Club de Bellignat avait la charge d'organiser les phases finales de la Coupe départementale des Clubs, le 11 septembre 2021.

En ½ finale victoire de Bellignat et de St Rambert en Bugy.

En finale c'est le Club de Bellignat qui s'impose.

Pour la troisième place, Oyonnax bat la pétanque Suranaise.

Les trois premiers Clubs seront récompensés le jour de l'AG., départementale.

20 équipes féminines ont participé au mini bol d'or féminin à Péronnas le 12 septembre 2021.

Il y a eu un problème lors du tirage au sort, deux équipes devant se rencontrer deux fois.

Le Jury a dû statuer.

Toujours des problèmes de tenues, alors que l'article 13 du règlement ne laisse aucune ambiguïté.

Une des joueuses, éternelle victime de prétendues injustices s'en est prise à l'Arbitre.

L'article 6 n'étant plus en adéquation avec le règlement de jeu, un rectificatif avait été remis à chaque équipe.

Il sera réécrit dans le règlement.

L'article 14 du règlement sera également modifié.

En 4), il sera rajouté : le nombre de points faits le plus élevé.

En 5) décision du Jury.

Il en sera de même pour le règlement du mini marathon féminin, concernant les articles 6 et 12.

Pour cette édition 2021, les qualifiées au mini bol d'or régional 2022 sont, par ordre alphabétique : les équipes F. Labbé, J. Muet, E. Pioud. (Voir composition de ces équipes sur le site du CD 01)

La Trésorière commente les recettes, qui s'élèvent à 94891,46€, soit une augmentation de 9863,62€ depuis la dernière réunion.

Les dépenses pour un total de 58450,18€ soit 9120,33€ depuis la réunion précédente.

Au jour de la réunion, il y avait 2335 licenciés toutes catégories confondues dans le Comité de l'Ain.

Par suite de la vacance de la Présidence de la Commission des féminines, c'est le Président du Comité départemental qui prend la relève.

A. David nous fait part de sa démission de ladite Commission.

RAPPEL TRÈS IMPORTANT (avant sanctions pécuniaires).

Pour l'envoi des résultats sportifs au responsable du classement, en fin de concours, cliquer sur **impression**, puis **résultats Arbitre**, enregistrer la fiche, la renseigner quant à la date, Club organisateur etc... et l'envoyer par courriel **en pièce jointe**, ou si vous préférez par courrier postal au responsable du classement.

C'est seulement cette fiche qui doit être envoyée **et rien d'autre.**

Surtout pas la page HTLM, qui n'est d'aucune utilité pour l'enregistrement des résultats.

Lors du tour de table, G. Mallet informe le Comité directeur qu'un règlement propre à la Coupe départementale sera élaboré, puis soumis à l'approbation de l'AG., pour être inséré au règlement intérieur du Comité départemental.

La prochaine réunion du Comité directeur est fixée au **lundi 8 novembre 2021 à 19h.**

Un en-cas sera prévu, car à l'heure où la réunion débute et celle à laquelle elle finit, nous prive d'un repas.

Le Président du CD 01 FFPJP

Le Secrétaire général

Yu le Président



Nicolas DIDIER

Georges MALLET.